

FEDECHOSSES

POUR LE FEDERALISME

1995 - 1



87

Fédéchoses - *F087*

LES TEMPS DE L'UNIFICATION EUROPEENNE

Le processus d'unification européenne a commencé durant le deuxième après-guerre et s'est développé dans les décennies suivantes selon une onde que Braudel aurait appelée un mouvement de longue durée : il s'agit de la forte intensification de l'interdépendance économique, sociale et culturelle entre les hommes au delà des frontières, qui a assumé, dans les dernières décennies, des dimensions planétaires mais qui, pendant cette période, s'est manifestée de la manière la plus évidente en Europe occidentale.

Le long mouvement de l'extension progressive de l'interdépendance a posé et pose en Europe des problèmes de gouvernement incontournables et l'histoire du processus d'unification européenne et de l'évolution institutionnelle qui en a marqué les étapes, de la fondation du Conseil de l'Europe à la naissance de l'Union créée par le Traité de Maastricht, a été l'histoire de la tentative des Etats impliqués dans ce processus, de s'en assurer le contrôle politique. Cette tentative a été jusqu'à présent mise en oeuvre par les Etats selon la méthode de la coopération intergouvernementale, c'est à dire en affrontant ensemble les problèmes à dimension européenne mais sans que chacun d'eux renonce à sa propre souveraineté. Malgré cela, jusqu'à une période récente, la Communauté a pu maintenir un degré suffisant de cohésion et a ainsi pu assurer à l'Europe occidentale presque un demi-siècle de paix et de prospérité. Mais le processus contient en soi une contradiction profonde. Le maintien

de la souveraineté qui constitue le présupposé de la méthode intergouvernementale implique comme conséquence logique, l'affaiblissement progressif de la démocratie dans les Etats européens, dans la mesure où les décisions essentielles sont prises à un niveau soustrait au contrôle des citoyens (sauf celui exercé par le Parlement européen, inefficace et évanescent), tandis que le mécanisme du contrôle démocratique tourne à vide à des échelons où plus aucune décision importante ne se prend. C'est ce qui mine les bases mêmes du consensus qui, en démocratie, est indissociable de la conscience des citoyens d'être impliqués dans le processus de prise des décisions dont dépendent la sécurité et la qualité de leur vie collective. Il s'en suit une tendance marquée à la dégénérescence de la vie politique parce que les décisions européennes ne concernent que les niveaux les plus élevés de responsabilité politique des Etats membres, tandis que le gros de la classe politique, écarté du processus de préparation et de décision concernant les grands choix, est allé en évoluant, avec l'avancement du processus, vers une conception de la politique comme une simple lutte pour le pouvoir, privée de toute perspective idéale, et donc comme une activité consistant quasi exclusivement à la concession, en marchandant des votes, de faveurs aux intérêts corporatistes, au détriment de l'intérêt général.

L'Europe communautaire a ainsi été, depuis des décennies le théâtre de l'affrontement entre deux mouvements contradictoires : le mouvement superficiel allant dans le sens du renforcement des Etats, dû à la croissance économique rendue possible par la dimension européenne du marché et le mouvement

profond dans le sens de leur affaiblissement et de l'appauvrissement du débat politique à l'intérieur, dû à la dégénérescence de la vie démocratique et à la perte de légitimité de l'Etat.



Il est important de souligner que les modalités de ce processus contradictoire ont été, dans le temps, liées à une vicissitude qui, tout en ayant influé d'une manière importante sur le processus d'unification européenne, en était substantiellement indépendante. Il s'agit de la guerre froide. L'opposition idéologique et en termes de pouvoir entre les Etats-Unis et l'Union soviétique avait placé l'Europe occidentale dans l'orbite des Etats-Unis et déterminé la coïncidence entre le processus de l'unification européenne et les intérêts américains. C'est ainsi qu'il avait pu se mettre en mouvement et continuer dans l'aire de sécurité de l'hégémonie américaine. Celle-ci avait assuré à l'Europe, même si c'était d'une manière précaire et provisoire, la sécurité et la stabilité monétaire et garanti aux Etats européens le maintien des institutions démocratiques, grâce au consensus de la grande majorité de leurs citoyens, qui avait comme point de référence le rôle de leurs gouvernements en tant qu'alliés des Etats-Unis dans la bataille commune pour la démocratie et contre le péril soviétique.

Dans ce cadre, l'intégration européenne avait pu progresser et surmonter avec une relative facilité les difficultés qui en avaient encombré le chemin. Elle était perçue par l'opinion publique et la classe politique comme une tendance irréversible parce qu'elle était fondée sur une substantielle **convergence d'intérêts** entre les Etats européens et qu'elle devait progresser, d'un pas lent mais sûr, vers une conclusion dont on ne se préoccupait pas excessivement de savoir quand elle se produirait et de quelle nature elle serait.



La mutation du panorama politique mondial consécutive aux événements de 1989 a transformé radicalement le contexte du processus d'unification européenne et la manière dont il est perçu par les citoyens et interprété par la classe politique. Il est un fait que, d'un côté, l'interdépendance continue à s'intensifier et quelle a élargi son orbite à l'Europe entière impliquant aussi, en perspective, les Etats de l'Europe orientale dans le processus. Mais, d'un autre côté, le cadre politique garanti par l'hégémonie américaine et la coïncidence entre le processus d'unification européenne et les intérêts des Etats-Unis a disparu. Il en est résulté deux conséquences strictement liées : la nécessité pour l'Europe d'assumer elle-même la responsabilité d'affronter les problèmes de politique extérieure et de la monnaie et de se donner une légitimité propre, ainsi que la réapparition de la logique de la poursuite des intérêts nationaux, libérée des restrictions que lui imposait la guerre froide. Parallèlement la faiblesse intrinsèque de l'aspect institutionnel du processus d'unification européenne s'est manifestée dans toute son évidence, que ce soit dans le domaine de l'efficacité ou celui de la démocratie.



C'est à la lumière de ces considérations que doit aujourd'hui être posée une question dont dépend la stratégie des fédéralistes en vue de la conférence intergouvernementale de 1996 et de l'échéance immédiatement successive qui concerne la création de la monnaie unique. Il s'agit d'établir si, en cas d'échec de la tentative de créer dans un délai court, la monnaie européenne et un noyau institutionnel fédéral, et donc une nouvelle légitimité européenne, la logique de l'interdépendance économique et de l'intrication toujours plus étroite entre les intérêts sera suffisante pour soutenir le processus et pour en garantir la continuation, en assurant ainsi aux fédéralistes la possibilité de continuer leur réflexion stratégique dans une perspective temporelle suffisamment longue, ou si, au contraire, la construction européenne s'acheminera vers la désintégration avec comme conséquences inévitables la

renaissance du nationalisme et la crise de la démocratie.

En réalité c'est le second terme de l'alternative qui semble de loin le plus probable. Il est un fait que la lente évolution des rapports économiques et sociaux a été la condition et le moteur du processus d'unification européenne. Mais la naissance et l'engagement des mouvements fédéralistes ont leur motivation profonde dans la conscience que le processus ne pourra être rendu irréversible que par la naissance d'un Etat fédéral qui dispose des instruments institutionnels et de la légitimité nécessaires au gouvernement démocratique de l'économie et de la société. Du reste, il ne faut pas oublier qu'en l'absence d'un cadre politique stable, l'augmentation de l'interdépendance peut se transformer en un facteur de conflictualité. Ainsi, la dissolution de la Yougoslavie est en train de démontrer combien l'existence d'un marché strictement intégré et d'une intrication la plus étroite des intérêts ne sont cependant pas suffisantes pour garantir la coexistence pacifique à l'intérieur d'un peuple s'il n'existe pas, au dessus, un pouvoir ressenti par les citoyens comme légitime, c'est à dire capable de se montrer garant de l'intérêt général.

Si cela est vrai, il s'ensuit que, si le processus d'unification européenne n'est pas rendu irréversible par l'union monétaire et politique, il est destiné, **un jour ou l'autre**, à finir et que, dans certaines conditions, les intérêts et les attentes des opérateurs économiques, même s'ils sont importants, ne suffiront pas à en garantir la continuation. Sans un pouvoir européen doté d'une légitimité propre, différente de la légitimité nationale, l'interdépendance des intérêts se montrera moins forte que la tendance destructrice engendrée par la tentation du retour à une légitimité nationale, dépassée par l'histoire, mais qui conservera une forte capacité de mobiliser, ou au moins d'émousser les consciences tant qu'elle n'aura pas été remplacée par une nouvelle légitimité européenne qui n'existe pas encore.

♦ ♦ ♦ ♦

En dernière instance, il est vrai que les mouvements de longue durée qui ont leur origine dans les comportements quotidiens et les intérêts concrets des hommes, surmontent tous les obstacles et imposent leur logique à la politique. Mais cela n'est vrai qu'en dernière instance. L'histoire, c'est l'histoire de l'émancipation du genre humain, mais elle n'avance pas d'une manière rectiligne : son chemin est marqué par des guerres, des violences et des destructions. Il est cependant certain que personne ne pourra arrêter la marche du monde vers son unité. Mais il est très probable que, si l'Europe perdait la grande occasion qui se présente à elle, dans cette dernière partie du vingtième siècle, de nombreuses années de désordre et de décadence passeraient avant qu'elle puisse reprendre le chemin de son unification. On ne peut pas exclure que l'Europe doive complètement abandonner à d'autres le **leadership** du processus vers l'unification mondiale et de se voir confinée dans un rôle de périphérie décadente comme la Grèce du quatrième siècle ou l'Italie du quinzième.

Les temps de l'histoire ne sont pas les temps de la politique. Mais les temps de la politique sont ceux de la vie des hommes. Et les échéances que le calendrier de la politique européenne présente en 1996, presque à la fin du siècle, seront décisives pour des millions d'Européens. Des choix qui seront faits, dépendront la qualité de leur vie pour les décennies à venir. C'est pourquoi les fédéralistes devront maintenir l'horizon temporel de l'histoire comme contexte général de leur stratégie mais savoir agir avec énergie en fonction de l'horizon temporel de la politique et dans le cadre des équilibres de pouvoirs existants, avec la conscience que l'Europe est face à un choix dramatique et que l'occasion historique pourrait ne pas se représenter.

♦ ♦ ♦ ♦

Il s'agit de l'éditorial de la revue Il Federalista n° 3.94 traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

A la veille de l'élection présidentielle, l'U.E.F. Rhône-Alpes interroge les candidats. Nous ne manquerons pas de vous faire connaître leurs réponses dans un prochain numéro.

QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE FRANCAISE par l'Union des Fédéralistes Européens Rhône-Alpes

1/ Quels sont les enjeux pour la France et pour l'Europe de la Conférence Intergouvernementale de 1996 ?

2/ Quelle est votre réponse au document de la CDU/CSU (Schäuble-Lamers) et notamment sur la proposition de permettre aux pays qui veulent et peuvent avancer plus vite de le faire sans se laisser bloquer par ceux qui veulent le statu quo, voire la dilution de l'Union dans une simple zone de libre échange ?

3/ Pensez-vous qu'une Union européenne élargie à 25 (ou plus de) pays membres pourra encore fonctionner sans changements institutionnels profonds et notamment l'abandon de la décision à l'unanimité ?

4/ Pensez-vous que les intérêts de la France, sont mieux défendus par la France exerçant seule la souveraineté ou par une souveraineté exercée en commun dans le cadre de l'Union dans les domaines suivants:

- négociations du GATT
- fonctionnement de l'Organisation Mondiale du Commerce (qui remplace le GATT)

5/ Pensez-vous que la France dispose encore d'une réelle souveraineté en matière de monnaie, de politique étrangère, de défense ? Etes-vous favorable à ce qu'une

souveraineté partagée, dans ces domaines, soit exercée en commun dans le cadre de l'Union européenne ?

6/ Comment jugez-vous l'action de l'Europe dans le conflit de l'ex-Yougoslavie ?

Si vous considérez que l'Europe n'est pas à la hauteur de son rôle historique, comment expliquez-vous cette situation ?

7/ Comment expliquez-vous que la quatrième liberté (libre circulation des personnes sans contrôle aux frontières internes) du grand marché ne soit pas encore une réalité ? Pensez vous que la France a raison de bloquer ?

- la mise en service des accords de SCHENGEN
- la mise en place de EUROPOL

8/ Etes-vous favorable à une clarification des compétences du Conseil de Ministres qui aujourd'hui détient le pouvoir législatif et exécutif ?

9/ Considérez-vous que le parlement européen devrait avoir la primauté en matière législative ?

10/ Considérez-vous que la Commission de Bruxelles devrait exercer le pouvoir exécutif ?

11/ Etes-vous favorable au changement du mode de scrutin des élections européennes en vue de rapprocher les députés européens d'un électorat régional ou préférez-vous le maintien d'un scrutin de liste nationale ?

12/ Etes-vous favorable à l'élection au suffrage universel du Président de l'Union ?

13/ Que vous inspire le mot "Fédéralisme" ?

Que pensez-vous du concept de "Fédération des Nations européennes" ?

**VIE DES SECTIONS :
FEYZIN (Rhône)**

FORUM DES ASSOCIATIONS

- Le 27 novembre 1994 se tenait à Feyzin le premier forum des associations de cette ville. Ce fut un succès avec 48 associations présentes et près de 3000 visiteurs.
- La jeune section locale de l'U.E.F. a ainsi pu participer et exposer nos actions et nos combats.
- Une partie historique développait, avec des reproductions de documents d'époque, les grandes dates : Déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, le Congrès de la Haye, l'évolution politique de l'Union.
- Les Institutions de l'Union étaient présentées ainsi que sa place dans le monde, appuyant une vision mondiale des problèmes et alertant sur les déséquilibres Nord Sud, mais également sur les fractures de nos sociétés engendrées par l'exclusion et la pauvreté.

Une table de presse offrait espace de réflexion et d'informations :

- ouvrages de réflexion sur l'Union européenne, ses responsabilités mondiales, les problèmes de société (mis à disposition par une librairie lyonnaise)
- documentation européenne, brochures et dépliants en provenance de l'Office des publications officielles de l'Union européenne
- renforcement des institutions : articles de presse, positions de l'U.E.F., propositions allemandes sur le noyau fédéral et réactions françaises
- Europe des citoyens : citoyenneté européenne, l'exclusion dans nos sociétés.

Par ailleurs, deux pétitions étaient proposées aux visiteurs :

- Campagne pour la démocratie européenne : pétition au Président du Parlement européen réclamant une

Constitution démocratique, fédérale, pour l'Union européenne.

- Citoyenneté européenne : pétition au Député de circonscription réclamant le droit de vote et d'éligibilité des résidents de l'Union aux prochaines élections municipales, conformément au Traité de Maastricht et au vœu du Parlement européen. Cette pétition était proposée avec des responsables de la Communauté Portugaise de la commune (340 électeurs potentiels sur un total de 4728. Par ailleurs, Feyzin est jumelée avec leur ville d'origine Gondomar).

UN BILAN ENCOURAGEANT :

Cette participation a permis de dialoguer avec 170 personnes et d'expliquer ce qu'était l'U.E.F. et le sens de notre combat. Plus de 1100 documents ont été distribués. Avant le Forum, 45 personnes avaient signé la pétition pour une Constitution fédérale. 16 personnes supplémentaires l'ont signée. 32 personnes ont approuvé le texte adressé au Député, relatif au droit de vote. Dans les semaines qui ont suivi, une centaine de signatures supplémentaires ont été obtenues.

Plusieurs associations locales ont souhaité une collaboration future, des candidats aux élections municipales de juin 1995 ont suggéré un débat sur les enjeux européens, et de nombreux citoyens ont regretté le manque d'information sur ces enjeux, leur ignorance des compétences de l'Union. L'absence de débat sur les enjeux européens, la médiocrité des possibilités d'exercice de la démocratie pour les citoyens.

Mais il ne nous a pas paru difficile d'expliquer le fédéralisme, ni d'en montrer la nécessité dans le fonctionnement de l'Union, comme de la France.

La commune, cellule de base de la démocratie, ou le quartier, nous semble bien la dimension humaine nécessaire à cette pédagogie.

Daniel Hulas

TRIBUNE LIBRE

CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Nous sommes des exclus

Dans son numéro 84 (1994-2) *Fédéchoses* publiait la réflexion de la Section de Feyzin (Rhône) sur un sujet directement lié à la citoyenneté européenne. Cet article faisait le point sur le droit de vote des résidents de l'Union, accordé pour les élections européennes, repoussé en France en l'an 2001 pour les élections municipales. Dans son numéro 86, la revue publiait l'article paru dans la presse - *Le Progrès* du 29 novembre 1994 - où l'U.E.F. Rhône-Alpes dénonçait cette atteinte à la démocratie, avec l'attitude attristante du gouvernement français.

Parrallèlement, l'U.E.F. adressait une lettre ouverte aux :

- Députés français et européens de Rhône-Alpes
- Sénateurs de la Région
- Messieurs les Ministres des Affaires étrangères et des Affaires européennes.

Les adhérents "Rhône-Alpes" étaient sollicités pour faire signer une pétition (cf *Fédéchoses* n° 86) à adresser au Conseil municipal, et pour envoyer une lettre au Maire réclamant un débat au Conseil municipal, suivi d'un vœu adressé aux parlementaires.

Peu courageux :

Michel Noir, député-maire de Lyon, nous assure de son attachement à la reconnaissance d'une pleine citoyenneté européenne, tout en pensant que le délai était trop court pour transcrire la directive en droit interne.

Franck Sérusclat, sénateur-maire de Saint-Fons, nous affirme son soutien sans réserve et nous a communiqué l'intervention qu'il fit en son temps au Sénat, y voyant un écho à

l'acte révolutionnaire en 1791 de faire de tous les gueux qui n'avaient aucun droit à la parole des citoyens dans notre pays.

Plusieurs adhérents ont communiqué la requête à leur maire, sans réponse à ce jour.

La Section de Fezyzin a obtenu 125 signatures de citoyens, dont un certain nombre de ressortissants portugais (7% des électeurs potentiels de la commune). Le député de la 11ème circonscription, André Gerin, a transmis ces signatures au Ministre de l'Intérieur, qui a accusé réception. Le Maire de la commune n'a pas répondu. L'ensemble des conseillers municipaux (17 apolitiques, 5 socialistes et 1 communiste), sollicités individuellement, est resté muet, si ce n'est un adjoint qui a répondu par des insultes.

Pourtant, le peuple français a approuvé le Traité d'Union européenne, dans lequel la citoyenneté est l'un des piliers.

Pourtant, le manifeste des XIXe Etats Généraux du Conseil des Communes et Régions d'Europe, adopté à Strasbourg le 23 octobre 1993, déclare, entre autre "*L'Europe que nous voulons, c'est l'Europe de la citoyenneté*" "*Nous demandons que soit rapidement mis en application le droit de résidence des ressortissants communautaires ainsi que leur droit de vote et d'éligibilité aux élections locales, conformément au Traité d'Union européenne*".

Le C.C.R.E. regroupe 40 associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux de 26 pays, représentant plus de 100 000 collectivités locales et territoriales européennes. En France, il compte 2 600 communes, 65 départements et 13 régions.

Mais peut-être les élus, qui gèrent nos collectivités, n'en ont-ils rien à faire, et, craignant que les électeurs se détournent de l'Europe sous l'effet du chômage et de l'exclusion, préfèrent douter pour séduire

ces électeurs plutôt que de remplir leur belle mission d'information et d'explication.

Une France sans courage :

Nous l'avions constaté pour "Maastricht", alors que le C.C.R.E. était intervenu en faveur de la ratification du Traité, nombre d'élus locaux et régionaux restaient muets, plus attachés à leur intérêt politique personnel qu'à la défense de leurs valeurs et de leurs convictions.

Domage, une belle occasion de civilisation perdue pour la France, qui semble renacler, incapable de surmonter ses fantasmes sécuritaires. L'extrême droite xénophobe peut se réjouir de l'influence qu'elle exerce sur la classe politique de ce pays.

Pourtant, dans le Rhône, les ressortissants des autres pays de l'Union représentent 3,25% de la population de plus de 18 ans, et 3,11% à Lyon, 4,25% à Villeurbanne, 4,74% à Vénissieux, 2,24% à Caluire (villes les plus importantes du département).

Ces réticences, avec le report en 2001, semblent repousser dans l'oubli certaines promesses généreuses, non tenues, de reconnaître une véritable citoyenneté à tous les résidents étrangers qui participent pleinement à la richesse nationale, par leur travail, leurs impôts, leur apport culturel. Est-il sérieux de prêcher l'intégration en refusant de nous reconnaître l'un des droits essentiels dans une démocratie : être citoyen.

Au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, les étrangers jouissent du droit de s'exprimer sur les affaires de la cité.

A l'heure des barbaries, des génocides, permis par la communauté internationale, il serait plus raisonnable de mettre en application le respect des minorités.

Au lieu de cela, en France, les lois Pasqua clandestinisent d'innombrables enfants d'immigrés, nés à l'étranger, qui n'ont pratiquement connu que la France, et dont les parents sont en situation régulière, fabriquant ainsi des exclus, des "zombies sociaux".

Les candidats à la magistrature suprême n'ont semble-t-il rien à dire à ces familles désespérées.

Leur discours européen est vague et lisse, afin de plaire à tous, même aux anti-européens, prenant le risque d'hypothéquer la paix et la prospérité de notre continent.

Toutes ces lâchetés, ces bassesses, inquiètent. Elles sont au service de quelle Europe, elles se veulent fidèles à quel type de civilisation ?

La France, un pays en panne ? Les non candidatures de Jacques Delors, de Raymond Barre, de Valéry Giscard d'Estaing ne le démontrent-elles pas ?

José Pinto Ferreira
Zorha Aissiou



*Ton Christ est juif
Ta voiture est japonaise
Ta pizza est italienne
Ton couscous est algérien
Ta démocratie est grecque
Ton café est brésilien
Ta montre est suisse
Ta chemise est coréenne
Tes vacances sont turques, tunisiennes et marocaines
Tes chiffres sont arabes
Ton écriture est latine et ...
Tu reproches à ton voisin d'être un étranger !*

(Roches maconnaises et beaujolaises
groupe de chrétiens du maconnais)

"En agissant au bon moment à partir d'une vision partagée des choses, un nombre de personnes, même restreint, peut faire la différence."

extrait de Le Futur
Commence Maintenant :
le Fédéralisme
Mondial dans les années
1990.

Mouvement Fédéraliste Mondial Priorités d'Action pour 1994-95

Depuis toujours, les hommes pensent : "Pussions-nous vivre à une époque intéressante !" Après la rigidité monotone de la guerre froide, la brutale agitation des affaires du monde est souvent fort intéressante, au point d'en être parfois alarmante, mais elle apporte au moins l'espoir d'un changement positif.

Face à ces changements si rapides du monde, le MFM doit relever le défi et être plus actif que jamais. Il devient difficile de résumer notre travail en quelques mots.

Nous croyons, malgré tout, qu'en raison de notre demande continue de soutien, nous devons donner une information régulière sur le rôle du

MFM dans les événements d'aujourd'hui et un exposé sur nos plans d'action pour l'avenir.

Nos communiqués, tels que celui-ci, sont aussi l'occasion de suivre les derniers développements positifs d'une actualité bien souvent ignorée par la presse.

Nous espérons que cet exposé sommaire vous éclairera sur les dernières tendances qui s'expriment au sein des Nations Unies et dans notre action.

1

Poursuivre la révision de la Charte de l'ONU

La discussion sur la révision de la Charte de l'ONU a été longtemps interdite par les grandes puissances, qui semblent beaucoup l'apprécier dans la mesure où elle protège leur droit de veto.

Mais, peu à peu, l'idée d'une réforme de la Charte monte de la base. Les grandes puissances savent maintenant qu'elles doivent accepter la discussion au moins sur la réforme du Conseil de Sécurité. Le cinquantième anniversaire des Nations Unies facilite également l'engagement du débat.

Le MFM participe activement à ce débat; il continuera d'être un canal majeur d'échanges d'informations et d'idées entre l'ONU, nos organisations nationales et l'ensemble plus large des groupes de citoyens qui considèrent le monde dans sa globalité.

Nous travaillons actuellement avec un nombre croissant de ces groupes dans plusieurs réseaux et comités. Nous avons aussi rencontré le Secrétaire Général de la Commission on Global Governance (Commission sur le gouvernement global), afin d'organiser la diffusion de son futur rapport qui appellera à la réforme de la Charte de l'ONU.

Notre XXII^e congrès à San Francisco en juin 1995 coïncidera avec les cérémonies officielles du cinquantenaire de la Charte des Nations Unies.

Cet événement est pour nous une occasion exceptionnelle. Votre soutien nous aide à faire de cet anniversaire un moment de rupture créative par rapport à ces cinquante dernières années.

2

Promouvoir une force de déploiement rapide des Nations Unies

Depuis des années, les Fédéralistes Mondiaux disent que les Nations Unies ont besoin de leurs propres troupes, afin d'en garantir un déploiement rapide. Cette année, alors que le Rwanda avait besoin d'aide, l'ONU ne pouvait trouver de soldats à envoyer. Les différents gouvernements reconnaissent aujourd'hui que, si les forces humanitaires de l'ONU étaient arrivées plus tôt, une grande partie du massacre aurait pu être évitée.

Une commission du MFM dénommée "Forces de Sécurité des Nations Unies" a étudié les défauts du système de sécurité onusien, publiés dans une étude majeure. On peut noter parmi ses propositions: la mise à disposition permanente par les Etats de troupes avant que tout conflit n'éclate ; l'organisation d'une structure de commandement propre à l'ONU ; un nouveau système de financement. De telles mesures seraient susceptibles de décourager les Etats de commettre des agressions et serait la marque d'un système de dissuasion vraiment efficace.

Ces propositions ont été soumises au Secrétaire Général Boutros Boutros Ghali qui a ensuite publié un rapport intitulé "Agenda pour la Paix", dans lequel nombre de ses suggestions sont similaires aux nôtres; il nous a de nouveau rencontrés depuis.

Le MFM veut redoubler d'efforts pour promouvoir la création d'un système de sécurité de l'ONU basé sur la prévention. Cet automne, le Canada, premier grand pays à prendre une telle position, a appelé à la création d'une force permanente des Nations Unies de maintien de la paix à déploiement rapide; c'est encourageant. Nous révisons et mettons à jour actuellement nos propositions sur de telles forces de maintien de la paix, sur un système d'alerte rapide et sur la diplomatie préventive.

Vos dons nous aident à agir pour permettre un jour à l'ONU de répondre plus rapidement et plus efficacement aux conflits, et pour que le monde entier - et pas seulement les Etats-Unis et quelques autres pays - partage les responsabilités et les charges du maintien de la paix, par l'intermédiaire de l'ONU.

3

Faire campagne pour l'efficacité de la Commission pour un Développement Sostenable (CDS)

Les efforts de Bill Pace, Directeur exécutif du MFM, lors du sommet de l'environnement de Rio ont été reconnus comme ayant contribué à faire accepter aux gouvernements la mise en place d'une Commission pour un Développement Sostenable. Le rôle de cette commission est de contrôler le respect par les gouvernements de l'Agenda 21 et des autres accords de Rio concernant le respect de l'environnement.

Le but du MFM est maintenant de s'assurer que l'action de cette commission soit réellement efficace. Bill continue de diriger l'INTGLIM (Force Internationale de Travail des ONG sur les Problèmes de Droit et d'Environnement), un réseau de groupes de citoyens travaillant pour une bonne efficacité de la CDS.

Les efforts de Bill ont déjà été couronnés de succès pour ce qui est d'accroître le mouvement de pression des citoyens. Il est sur le point de réussir à faire accepter aux gouvernements une recommandation concernant les procédures devant la CDS.

Le but du MFM est de permettre à la CDS d'être non seulement un organisme de surveillance, mais aussi un mécanisme d'arbitrage comparable à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, où les citoyens du Nord et du Sud pourraient témoigner et dénoncer les violations des accords de Rio.

L'action du MFM fait ici la différence. Vos dons nous aident à progresser afin de transformer la CDS en gardien efficace de l'environnement.

4

Organiser la création d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies

Notre campagne en faveur d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies a beaucoup avancé depuis que nous l'avons lancée il y a quelques années. L'idée a été reprise. Les Fédéralistes Mondiaux ont réussi à faire voter une proposition appelant à l'étude de la proposition par le Parlement Européen. La Commission on Global Governance l'a aussi étudiée et pourrait l'inclure dans un rapport à venir.

L'Assemblée parlementaire est une partie de la réponse que nous donnons à la question : "comment réaliser la fédération mondiale ?". Nous avons été inspirés par le rôle fondamental qu'a joué le Parlement européen depuis 40 ans dans l'unification de l'Europe. Nous pensons qu'une Assemblée parlementaire serait l'alliée dont nous avons besoin pour faire accepter les réformes des Nations Unies par les gouvernements.

Comme le Parlement européen, une Assemblée parlementaire des Nations Unies serait dans un premier temps un organe consultatif dont les membres seraient désignés par les parlementaires et législateurs nationaux. Puis il devrait progressivement être élu au suffrage universel direct.

Le MFM fait un travail de fond afin d'obtenir le vote d'une résolution de l'Assemblée Générale demandant aux Nations Unies d'étudier cette proposition.

5

Faire campagne pour une Cour Criminelle Internationale

Nous avons pu croire que notre but allait être atteint l'automne dernier, et qu'une Cour Criminelle Internationale allait enfin voir le jour. Une commission des Nations Unies avait en effet rédigé un projet concernant la mise en place d'une Cour compétente en matière de crimes contre l'humanité, tels que les viols de masse, les génocides, agressions et actes de terrorisme. A présent, certains gouvernements, dont celui des Etats-Unis, essaient de gagner du temps.

Heureusement, après un demi-siècle de travail d'avant-garde sur ce point, nous ne sommes plus seuls. Quelques autres groupes, dont **Amnesty International**, soutiennent la création d'une telle Cour, et nous travaillons désormais avec eux. Nous voulons créer une coalition de groupes de citoyens. Peu d'organisations nous suivent sur ce point, et notre leadership est essentiel.

Walter Hoffmann, expert éminent, dirige l'équipe du MFM. L'aide financière de ceux qui nous soutiennent nous permet de maintenir la pression en faveur d'une Cour Criminelle Internationale.

6, 7, 8...

Promouvoir un Conseil de Sécurité Economique et...

Les gouvernements des pays riches ont toujours tenté d'empêcher les Nations Unies de gérer les problèmes économiques globaux. Ils veulent que seuls le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, où le système de vote leur permet aisément d'avoir le pouvoir, soient compétents pour résoudre de tels problèmes. Les pays en voie de développement souhaitent que les Nations Unies aient un rôle plus important en ce qui concerne les problèmes économiques, un rôle de contre-pouvoir. Le MFM se joint à ceux qui réclament la création d'un Conseil de Sécurité Economique, qui aide la sécurité humaine, sociale et économique.

Autres activités du MFM dans les années à venir :

FEDERCHOSSES - POUR LE FEDERALISME

Presse fédéraliste

26, rue Sala - 69002 Lyon

Directeur de la publication J.L. PREVEL

Reproduction l'Interface

12 ter, rue d'Inkermann - 69100 Villeurbanne

Commission paritaire 56256

*** Décennie du Droit International**
: il y a plusieurs années, le MFM a soutenu l'idée des pays non-alignés de déclarer la décennie du Droit International. Cette année, la Russie a fait sien officiellement l'un des buts originaux de la Décennie : la réunion d'une troisième Conférence pour la Paix à la Haye, qui pourrait devenir le sommet de la réforme de l'ordre juridique international tel que nous le souhaitons. Nous sommes en train d'organiser une campagne pour soutenir cette proposition.

*** Sommet Mondial de Copenhague sur le Développement Social** : notre organisation nationale danoise a été contactée par le gouvernement pour coordonner les activités des centaines de groupes de citoyens internationaux. Le MFM veut promouvoir à cette occasion les propositions de réforme des Nations Unies.

*** Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme**: l'un des anciens buts des Fédéralistes Mondiaux a été atteint l'année dernière. Nous voulons maintenant nous assurer que l'institution créée soit forte et efficace.

*** Traité de Non Prolifération nucléaire** : nous étions à Genève pour la Conférence de révision du Traité de Non Prolifération. Nous travaillons avec d'autres organisations afin d'étendre la portée de ce traité.

S O M M A I R E

- **EDITORIAL**
LES TEMPS DE L'UNIFICATION
EUROPÉENNEp. 1
 - **ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES**
Questions posées aux candidats par l'UEF.....p. 4
 - **VIE DES SECTIONS DE L'UEF**
(Feyzin)p. 5
 - **TRIBUNE LIBRE**
Citoyenneté européenne
Nous sommes tous des exclus.....p. 6
 - **MOUVEMENT FÉDÉRALISTE MONDIAL**
Priorités d'action pour 1994 et 1995p. 8
 - **L'EUROPE DES CITOYENS**
Pétition au conseil municipalp. 12
-

Le Débat Fédéraliste

Cahiers Trimestriels
pour les Fédéralistes
en Europe et dans le Monde

Abonnement d'un an: 15 ECU
Abonnement de soutien: 30 ECU

Les frais de souscription annuels (en ECU ou l'équivalent en monnaie nationale) sont à régler soit par chèque international soit par virement à l'ordre de: Institut Altiero Spinelli d'Etudes Fédéralistes, c/c n. 9660, swift Address IBSP IT TM 414 Istituto Bancario San Paolo di Torino, Filiale di Pavia, Corso Cavour, 13 - 27100 Pavia (I).

Directeur responsable: Mario Albertini

Comité d'édition:
Via Porta Pertusi 6 - 27100 Pavia (I)
Tel. *39-382-308539
Fax *39-382-303784

Avis aux collaborateurs et aux lecteurs

Tous les militants fédéralistes peuvent contribuer au Débat Fédéraliste. Mais, afin de limiter les frais, on recommande d'envoyer des articles qui ne dépassent pas trois pages dactylographiées.

LE DEBAT FÉDÉRALISTE est publié sous les auspices de l'Institut Altiero Spinelli d'Etudes Fédéralistes

L'EUROPE DES CITOYENS

QU'EN EST-IL DU DROIT DE VOTE DES CITOYENS DE L'UNION AUX ELECTIONS MUNICIPALES ?

Pétition au Conseil Municipal

L'EUROPE des citoyens a progressé avec le Traité d'Union européenne (Maastricht) et la décision de créer une citoyenneté européenne : toute personne ayant la citoyenneté d'un Etat membre sera également Citoyen de l'Union. Cette mesure doit contribuer à renforcer l'identité européenne du citoyen en lui offrant des droits nouveaux :

- Droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes
- Droit à une protection diplomatique de la part de tout Etat membre dans un pays tiers
- Droit de pétition devant le Parlement européen

Le peuple français a approuvé ces dispositions, et le Traité, par référendum le 20 septembre 1992. Dans sa session d'octobre 1994, le Parlement européen, mais qui représente les citoyens, a demandé aux Gouvernements des Douze d'adapter leur législation pour que la citoyenneté européenne s'applique "avant la première élection locale régulière qui suit le 31 décembre 1994 et au plus tard avant le 1er janvier 1996". Pour la France, il a demandé que cette citoyenneté s'applique pour les élections municipales de juin 1995.

Cette résolution a été adoptée à une très large majorité (354 voix pour, 41 contre et 37 abstentions).

Nous demandons que le Gouvernement français mette tout en oeuvre pour que ces dispositions s'appliquent lors des élections municipales de juin 1995, et ne soient pas renvoyées aux élections de 2001, soit une décennie après l'approbation du Traité par les citoyens.

Nom	Prénom	Adresse	Profession	Nationalité	Signature

ABONNEMENT

NOM Prénom
Adresse

NORMAL : 50F

MILITANT : 100F

SOUTIEN : 500F

- Chèque à l'ordre de "Pres. : Fédéraliste" 26 rue Sula - 69002 LYON
- C.C.P. 2490 82 PLYON. (N° supplémentaires sur simple demande)

Ce Journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS